

## PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 22 DECEMBRE 2016

Présents : Fabrice Chantriaux, Frédéric Robin, François Fouchet, Christine Merlier, Jean-Luc Pacaud, Fabien Lacombe, Bertrand Gouffault (arrivée 19h12), Fabien Valo (arrivée 19h30), Patrick Piau, Adrien Dodu (arrivée à 19h10), Jean-Robert Reynaud, Michel Vasselon, Michel Amigues, Jean-Marc Bruneau.

Absents excusés : Jean-Luc Barboza et Muriel Laguette.

Absent non excusé : Patrick Wolfarth.

Invités : Edith Guérin et Grégory Lebas.

### ❶ VOTE DU PV DES COMITES DIRECTEUR DU 26 AOUT 2016 ET 10 NOVEMBRE 2016

- PV du Comité Directeur du 26 août 2016 : **8 Pour et 2 Abstentions**. 2 commentaires à ce PV, Fabrice : « Je vois que notre secrétaire général nous a rédigé un PV clé en main » et Jean-Luc Barboza : « Il me semblait avoir pris la parole pour l'arbitrage, mais je ne peux pas reproduire ce que j'ai dit. Au moins deux points : Fichier des disponibilités des JA / Tableau double entrées mis à jour en ce qui concerne les rencontres à faire dans le département ».

- PV du Comité Directeur du 10 novembre 2016 : **11 Pour et 4 Abstentions**. 4 commentaires à ce PV, Michel Amigues : « Deux fautes d'orthographe ou de frappe à signaler : page 2 dans les infos générales second paragraphe : « ne réponse » etc... je pense qu'il s'agit d'une réponse ! Et page 2, avant dernière ligne « à réalisé, c'est mieux avec la terminaison « er » à réaliser ! Jean-Luc Barboza : « Serait-il possible pour des votes style Minicomms de faire voter comme je le fais aujourd'hui ? », François : « Sur le championnat par équipes : un 12 a joué en D6, en D4 : un 16 (qui a joué les 3 premières journées) et un 15. En D3, un 19 et un 18. » « Pour la Commission Développement : la finale des rencontres loisirs est le 16 juin (et non le 30 juin) », Muriel : « Dommage d'avoir changé la date... Pourtant dans le PV, il est bien mentionné que nous avons entériné la date du 16 décembre pour organiser cette fête de Noël !!! ».

### ❷ INFORMATIONS GENERALES

- Jean-Luc : Il annonce que la l'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le 23 septembre 2017 à la salle des fêtes de Sandillon. Il précise que l'ordre du turnover des départements à organiser, cet événement a été bouleversé pour permettre de faire les 50 ans de la Ligue en 2018 dans le Loir et Cher à Salbris, ville berceau de cette « vieille dame ».
- Jean-Luc indique également que le bureau directeur de la Ligue a voté une dotation de 1 500 € pour les manifestations organisées dans le cadre des 50 ans du Comité du Loiret. Une première partie a été attribuée à hauteur de 899 €. Il resterait donc un reliquat à recevoir de 601 €.
- Enfin, il indique qu'il s'est rendu à l'AG du J3TT Amilly où il a été surpris par le nombre des actions effectuées par ce club. Il demande à Jean-Marc de prendre contact avec les membres de ce dernier.

### ③ POINT DES COMMISSIONS

- Frédéric profite pour reprendre la parole et donner le nombre de licences en cours : 2271 dont 1471 traditionnelles et 800 promotionnelles. Une demande collégiale souhaite une analyse des catégories de licences pour voir dans lesquelles provient la diminution (- 56) générale du nombre de licences.
- François pour la commission sportive, prend le relais pour indiquer que les rencontres loisirs ont débuté avec onze équipes engagées.
- Jean-Marc prend la suite pour la commission Développement : il commence par indiquer qu'elle s'est réunie le 24/11/2016 pour faire le point des actions en cours :
  - ✓ La soirée Loisirs à Donnery : Le Comité du Loiret a organisé le vendredi 21 octobre 2016 à Donnery, une séance animée à destination des non-licenciés et des licenciés promotionnels. Durant deux heures, 21 personnes venues des communes alentours ont pratiqué « le Ping » avec pour mots d'ordre la convivialité et la mixité. Nous tenons à remercier le club de Donnery pour son accueil toujours aussi chaleureux ainsi que le groupe de sport adapté Coca de Saran pour leur participation régulière à cet évènement. La soirée s'est terminée autour d'un buffet, ce qui a permis à l'ensemble des personnes présentes d'échanger et de se donner rendez-vous à la prochaine édition qui aura lieu à Patay. Le changement de lieu permettra peut-être de renouveler les participants de cette action.
  - ✓ PPP : Nicolas Quétard en charge du suivi de cette manifestation a fait le point sur les retours des écoles (nombre : 40). Celles ayant l'habitude d'y participer, restent fidèles malgré la nouvelle formule du PPP (sélection CM1, CM2). Toutefois, certaines écoles disent qu'ils n'ont pas reçu de documentation. Jean-Marc indique que la volonté du Directeur de l'école influe sur leur participation. Le CPS de Darvoy fonctionne mais il n'y a pas de club FTTT associé. A Top Spin 45, les élèves passent par l'USEP. Il faudra faire un bilan de l'action fin mars 2017. Il y a une interrogation sur la poursuite de l'action à Artenay. En effet, il n'y a pas de club support et l'Education Nationale sans agrément (Madame Massierat) refuse de donner leur autorisation pour renouveler les séances.
  - ✓ Jean-Marc s'est rendu pour le compte du Comité du Loiret à l'AG de l'USEP.
  - ✓ Coupe Mixte : peu d'inscrits, 4 équipes dans le tableau A (1000 à 1600 points) : vainqueur => Gasnier Alexandre et Alexia du CP Montargis. Dans le tableau B (1601 à 2000 pts) : Huet Erwan (USMO) et Maelle LEBEL (CMPJM Ingré) et tableau C (2001 à 3400 pts) : Naalamène Mae et Bodard Julie (CMPJM Ingré).

- Grégory Lebas fait le point sur les actions techniques départementales :
  - ✓ Stage féminin à Orleans 6 participants. Hébergement au CRJS d'Orléans La Source. Trajet en tram pour aller à la salle d'Orléans St Marceau. Bon stage avec soirée ciné, les repas au CRJS étaient moyens. Le déjeuner le midi Côté Sud a été apprécié et le petit déjeuner bien.
  - ✓ 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de février : Deux stages « Pour Tous » 20 à 25 joueurs maximum par stage, ouverts à tous les jeunes des -9 au -18 ans :
    - Du 13 au 15 au Cercle Jules Ferry,
    - Du 16 au 17 à Chaingy.
  - ✓ 2<sup>ème</sup> semaine des vacances de février : Stage « Elite »
    - Validation réservation de la salle de Sud Loire TT.
    - Hébergement prévu au CRJS La Source ou chez l'habitant.
  - ✓ Stage en Avril 2017 en collaboration avec le comité du Loir et Cher. Le lieu serait le CRJS Blois. Durée 3 jours. En revanche, Il faudra emmener les tables d'où perte d'une journée pour leur déplacement. Le coût du stage va donc être augmenté car il faut rajouter la location d'un minibus. 16 participants sur sélection des 4 meilleurs pongistes jeunes dans chaque catégorie.
  - ✓ Open Butterfly 21 janvier.
  - ✓ Tournoi « Jeunes » Loiret, tour 2 : 200 inscrits.
- Fabrice prend la parole pour la commission vétérans : la première phase du championnat par équipes vient de s'achever, 56 équipes inscrites avec 1 ou 2 forfaits. Les poules de la seconde phase seront très prochainement réalisées.
  - ✓ 92 participants pour les individuels vétérans à Chanteau et 55 personnes restants au repas d'après compétition. L'échelon régional aura lieu à Fondettes le 4/02/2017.
  - ✓ Coupe Nationale Vétérans, échelon départemental aura lieu le 7/1/2017 après-midi, à cette heure, pas de salle disponible pour accueillir cette compétition.
- Christine pour la commission sportive : Concernant le championnat par équipes, le bilan de la première phase conduit à 4 descentes de R3 en D1 (ASTT Semoy 1, USM Chanteau 2 et les équipes 3 et 4 de l'AAS Cléry Saint André). La composition des poules de seconde phase sera bientôt réalisée.
- Adrien : une rencontre avec les dirigeants de l'ASTT Gien est programmée le 23 décembre 2016 pour entrevoir la possibilité d'organiser une compétition nationale.
  - ✓ La formation arbitrage prévue en novembre 2016 a été annulée faute d'un nombre suffisant de candidats (3 seulement pour 6 au minimum). Une nouvelle session est à programmer en Février 2017. La communication doit être réalisée dans les clubs (et non seulement sur les sites internet de la Ligue ou du Comité) afin de drainer le plus possible de candidats.

- Michel Amigues (point sur la trésorerie) :
  - ✓ 6 700 € à la Banque Postale
  - ✓ 7 600 € au Crédit Agricole
  - ✓ La FFTT doit faire parvenir un règlement d'environ 8 000 €.
  - ✓ Les comptes clubs ont été envoyés pour récolter le second versement du 15 janvier.
- Frédéric reprend une dernière fois la parole pour donner les informations relatives à la commission d'arbitrage : lors de la première phase, 168 rencontres sur 170 ont été juge-arbitrées. La commission va préparer le tableau à double entrée pour organiser la gestion des juge-arbitrages dès qu'elle sera en possession des poules du championnat par équipes régional.
- Concernant la sous commission Sport dans l'Entreprise de la commission Sportive, Jean-Luc Barboza souhaite faire une réunion début janvier 2017.

#### ④ QUESTIONS DIVERSES

- Bertrand demande quel classement est pris en compte pour le positionnement des jeunes dans les tableaux du TJL. Réponse de Grégory : celui du début de chaque phase. Le règlement devra donc être modifié en ce sens.

*Fin de réunion : 20h02.*

Le Président,  
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétariat,  
Frédéric ROBIN  
et Jean-Robert REYNAUD